



**Zonage du PLUi-HM**

Limite des zones

Pour les dispositions graphiques suivantes, se référer au document graphique "5.3.2 Dispositions communes graphiques applicables en toutes zones"

**Risques technologiques**

- Sites SEVESO  
- Dépôts pétroliers (annexes informatives 7.3)
  - ▲ Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE)  
- Portier à Connaissance (annexes informatives 7.3)
  - ▨ Secteur soumis à un zonage réglementaire du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)  
- Dépôts de Résine Coller sur la commune de Mandeville
  - Périmètre des anciennes carrières  
- Données du service cartier Ville de Caen
- Risques miniers**
- Périmètre de sécurité autour des cavités souterraines  
- Atlas régional des indices de cavité souterraine en Basse Normandie (ARIC)  
A consulter sur l'Atlas de la DREAL : <https://carto2.geo-idc.din.developpement-durable.gouv.fr/antonioce/#map=99b:55982-57d7-4175-bca7-4109f23144e>
  - Secteur soumis à un zonage réglementaire du Plan de prévention des risques miniers du bassin de Moy-sur-Ome (PPRM)  
(Servitudes d'utilité publique en annexe 7.1)

**Risques naturels**

- Secteur soumis à un zonage réglementaire du Plan de prévention multi-risques de la Base Vallées de l'Orne (PPRNR)  
(Servitudes d'utilité publique en annexe 7.1)
  - Atlas des zones inondables par débordement de cours d'eau  
A consulter sur l'Atlas de la DREAL : <https://carto2.geo-idc.din.developpement-durable.gouv.fr/antonioce/#map=730db91-9a08-447b-8f5d-241c96088ba9>
  - Secteur soumis à un aléa inondation par remontées de nappes  
A consulter sur l'Atlas de la DREAL : <https://carto2.geo-idc.din.developpement-durable.gouv.fr/antonioce/#map=730db91-9a08-447b-8f5d-241c96088ba9>
  - Secteur soumis à un risque de ruissellement des eaux pluviales et coulée de boue  
(annexes sanitaires 7.2)
  - Secteur soumis à moyen terme à des nappes plus profondes  
Etudes Risques Normands 2100 (Observatoire des Sciences de l'Université de Rennes (OSUR), DREAL Normandie, AEII)  
A consulter sur le site : <https://osur.univ-rennes.fr/observatoire2100-profondeur-2.5m-horizon-2047-2053>
  - Secteur soumis à un aléa de chute de blocs  
A consulter sur le site de la DREAL : <https://carto2.geo-idc.din.developpement-durable.gouv.fr/antonioce/#map=99b:55982-57d7-4175-bca7-4109f23144e>
  - Secteur soumis à un aléa de glissements de terrain  
A consulter sur l'Atlas de la DREAL : <https://carto2.geo-idc.din.developpement-durable.gouv.fr/antonioce/#map=99b:55982-57d7-4175-bca7-4109f23144e>
- Aléa retrait/gonflement des argiles ou érosion des sols  
(Annexes Informatives 7.3)  
A consulter sur l'Atlas de la DREAL : <https://carto2.geo-idc.din.developpement-durable.gouv.fr/antonioce/#map=99b:55982-57d7-4175-bca7-4109f23144e>
- Exposition forte
  - Exposition moyenne

**PLUi-HM**  
*Caen la mer*  
 Plan Local d'Urbanisme intercommunal  
 Habitat et Mobilités

**6.2 Plan des risques**  
**6.2.31. Mathieu**  
 Echelle : 1/5500

Projet de PLUi-HM arrêté en Conseil Communautaire en date du  
**10 juillet 2025**